

M. le Président est remplacé temporairement par M. Treilhard, lors de la séance du 28 décembre 1790

Antoine Balthazar d' André

Citer ce document / Cite this document :

André Antoine Balthazar d'. M. le Président est remplacé temporairement par M. Treilhard, lors de la séance du 28 décembre 1790. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXI - Du 26 novembre 1790 au 2 janvier 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1885. p. 698;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1885_num_21_1_9573_t1_0698_0000_3

Fichier pdf généré le 08/09/2020

cette affaire sous un tout autre point de vue : il rapporte ces faits, qu'il prétend avoir été omis, et demande que le comité soit chargé de nouveau de vérifier cette affaire malheureuse, et d'en faire un second rapport à l'Assemblée.

M. Malès, rapporteur, représente que le contradictoire du décret proposé a déjà été entendu au comité; qu'il y a déjà fait valoir les mêmes raisonnements dont il étaye son opinion, et que ce n'est que d'après le plus mûr examen que le comité a rédigé le projet de décret qu'il propose aujourd'hui.

M. de Cazalès demande que l'Assemblée nomme quatre commissaires, pris dans son sein, qui seront chargés d'examiner toutes les pièces déposées au comité, relatives aux malheureux événements arrivés à Pamiers, et d'en faire leur rapport.

(Cette demande est écartée par la question préalable.)

M. le Président quitte le fauteuil; il est remplacé momentanément par M. Treilhard, ex-président.

M. Vadier (1). Messieurs, si l'affaire qui vous est soumise n'était liée au maintien de la Constitution et de la tranquillité de l'empire, je n'ajouterais rien aux détails affligeants dont on vient de vous entretenir, j'excuserais les torts de quelques-uns de mes concitoyens; je solliciterais pour eux votre indulgence, et je renfermerais au fond de mon âme la vive douleur dont leur conduite m'a pénétré.

J'ai longtemps cédé à cette impulsion: il en coûte à un cœur bien fait de présumer le crime, et surtout dans le cœur de ceux que le peuple et la loi ont préposés pour le punir.

Mais vous êtes instruits, Messieurs, des troubles qu'on a voulu répandre dans les provinces du Midi; et c'est dans ces climats que les têtes sont susceptibles de s'imprégner des illusions de la théocratie et des flammèches du fanatisme... Le salut de l'Etat m'impose donc la loi de ne rien déguiser, car toute réticence serait un crime.

Je n'emploierai, pour vous émouvoir, ni les prestiges de l'éloquence, ni la magie du style, ni

le mordant de l'expression... Quand on a dans le cœur l'amour de son pays et de la liberté, on est bien sûr de votre indulgence.

Le sang des bons citoyens a coulé!... Des prévaricateurs, cachés sous le fantôme de la justice, ont dirigé le plomb meurtrier des assassins... Faudrait-il recourir à des mouvements oratoires pour attendrir votre âme sensible?

C'est le patriotisme opprimé que je viens défendre... C'est contre les ennemis de la liberté que j'ose m'élever... Ils ont armé le citoyen contre le citoyen... Ils ont fait ruisseler le sang dans une cité patriote, en haine de la Révolution, et parce que cette ville est la seule du département qui ait eu le courage de s'armer pour la maintenir.

Avant de parcourir le tableau de ces atrocités, jetons un coup d'œil rapide sur les circonstances qui les ont amenées.

La ville de Pamiers gémissait sous un joug tyrannique et insupportable... Vous le devinez à ce titre, c'est le despotisme sacerdotal.

Un évêque, président né des Etats de Foix, y réunissait toutes les puissances, y dominait toutes les volontés... Comme le Vieux de la Montagne, il pouvait disposer du repos et des propriétés des citoyens. Avec ce double diadème, il mouvait à son gré les bureaux du ministre et de l'intendant... Toutes les places étaient dans sa main. Les lettres de cachet le rendaient le maître des opinions, l'investigateur des pensées. D'infidèles agents trouvaient dans les caisses publiques la clef d'or qui ouvre toutes les avenues, franchit tous les obstacles, et égare souvent jusqu'à la vertu.

Des clergistes nombreux et fanatiques y prêchaient sans pudeur la loi de l'esclavage, les principes de l'égoïsme, la politique de Machiavel et la morale d'Escobar. D'une main ils secouaient les torches du fanatisme, de l'autre ils écumaient la bourse d'un peuple crédule; avec des pardons et des indulgences, avec des descriptions sur l'autre monde, ils acquéraient de riches héritages dans celui-ci. Il fallait, pour être en repos courber sa tête sous ce joug, ou se dévouer à subir une persécution implacable.

Cette ville était encore le siège d'une vaste sénéchaussée. Une milice de plume, avide et famélique, était peu propre à entretenir l'harmonie, à purifier la morale, à désintéresser les intentions.

L'arbre du commerce ne pouvait ombrager cette ville de ses salutaires rameaux, parce qu'il ne saurait prendre racine dans les lieux que le fanatisme a pestiférés de son influence, ou que la chicane a infectés de son venin.

Deux chapitres nouveaux, un collège, quatre corporations de moines, trois de religieuses, disséminés dans son enceinte, semblaient rendre impossible l'inoculation de la liberté. L'habitude de la superstition et de l'esclavage en bannissait le goût de la philosophie et de la raison, les principes de l'égalité et de la sagesse.

La révolution ne pouvait donc s'opérer à Pamiers que par la sainte insurrection d'un peuple opprimé. Devait-on l'attendre de ces âmes rapetissées par l'intérêt, de ces êtres serviles que la bassesse a dégradés, ou que la chicane avait rabougris? Ces vils caméléons pouvaient-ils s'imbiber des sucs vivifiants de la liberté? Accoutumés à s'ingurgiter des substances publiques, et à ramper sous des chaînes d'or, un pareil aliment pouvait-il convenir à l'inertie, à la stupeur de leurs organes? C'était au peuple, oui, au peuple

(1) *Epître dédicatoire à Monsieur de Foucault, député du Périgord.*

Vous avez eu la bonté, Monsieur, de demander l'impression de mon discours; il est juste de vous en faire hommage et de vous en offrir le premier exemplaire! Je n'ai pas comme vous, Monsieur, l'heureux talent d'improviser; je n'ai pas une voix de *Stentor*: ce bruyant avantage dépend de l'énergie des poumons de la latitude du gosier, et chacun n'a pas, comme vous, un vaste et majestueux oesophage; mais si vous daignez me lire attentivement, peut-être serez-vous convaincu que le franc parler d'un Gascon vaut bien celui d'un ci-devant noble périgourdin. J'ai toujours oui dire que les organes intellectuels sont plus déliés et moins engourdis sur les frontières méridionales, que dans les provinces du Centre. On ne parle guère du Périgord que pour vanter l'excellence de ses pâtés. Cependant, Monsieur, je ne suis pas plus esclave que vous du soin d'arrondir et de cadencer une période; mais j'ai autant de franchise et de loyauté, et l'éloquence du sentiment a toujours mieux valu que celle des mots.

Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : VADIER.